

**COMMUNAUTE DE COMMUNES DES PORTES DE VASSIVIERE
(Haute-Vienne)**

**EXTRAIT DU REGISTRE DES
DELIBERATIONS**

L'an deux mil treize, le six juin à 18 H, le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes des Portes de Vassivière s'est réuni à la salle des expositions d'Eymoutiers

Nombre de délégués en exercice : 33

Date de convocation du Conseil de Communauté : 28 mai 2013

Présents : Ballot M, Biron J, Bouby F, Buxeraud H, Chadelaud M, Coly G, Riboulet J (représente Daude C), Dolley A, Cluzel M (remplace Dupont M.), Faye JP, Hanicot J, Kocir C (remplace Lissandre A.), Menucelli T, Maunoury F (remplace Merliaud C), Lacouturiere B, Moutarde N, Sudron F (remplace Pasquet R) , Perducat D, Pons G, Royer G, Besse G (remplace Serru D), Serru MC, Tessier MC, Vignon F, Werthmann G.

Absents excusés : Bataille JL, Gane I, Merliaud Christian, Pasquet R, Perigaud C, Serru D, Meunier JP, De Lagausie C.

Suppléants non votants : Alcolea J, Nicolas JC.

Cabinet dentaire : Maitrise d'œuvre

Monsieur le Président rappelle qu'un cabinet dentaire a le projet de s'installer sur le territoire de la Communauté de Communes à horizon 2014. Le futur local pourrait être situé au 1er étage de l'immeuble qui héberge la pépinière d'entreprise (rue de la liberté à Eymoutiers, propriété de la Communauté de Communes).

Monsieur le Président rappelle que Conseil Communautaire du 22 novembre 2012 l'a autorisé à commander une étude auprès de l'architecte Jean Paul PISTRE afin de déterminer les couts et différents aménagements intérieurs du futur cabinet dentaire.

Monsieur Président détaille l'offre de service de l'architecte Jean Paul PISTRE et du cabinet d'études techniques Serge GERALD (pour les fluides) qui peuvent se résumer ainsi :

Architecte Jean Paul PISTRE : Honoraires de 5694€ HT sur la base d'un coût prévisionnel de travaux de 78 000€ HT

Cabinet d'études techniques Serge GERALD : Honoraires de 2500€ HT sur la base d'un coût prévisionnel de 29 600€ HT de travaux.

Le Conseil Communautaire, autorise le Président à l'unanimité, à signer avec l'architecte Jean Paul PISTRE et le Cabinet d'études techniques Serge GERALD le marché de maîtrise d'œuvre relatif à l'aménagement d'un cabinet dentaire.

Pour copie conforme :
Le 13 juin 2013
Le Président